

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU LUNDI 11 juillet 2011

Étaient présents : Messieurs BARRAS Jean, VUAILLAT Bernard, HEDUY Christophe, Mmes DURAFFOURD Catherine, MATHIEU Christine, MM., GROSCARRET Jérôme, GROSCARRET Mickaël.

Excusé : MM. VAN DAMME Alain MATHIEU Michel DOUSSET Matthieu

Absent : M. JULLIARD Jean-Pierre

Secrétaire de séance : Mme. MATHIEU Christine

1- Approbation du PV de la réunion du 04/05/2011 : Approuvé à l'unanimité

2- Chaufferie Bois :

Chaufferie bois : Une première réunion s'est déroulée le 04/05/2011 avec la CCPG, le PNR, l'ONF, ainsi que des conseillers municipaux.

Une rencontre a eu lieu avec le PNR et Hélianthe pour faire le point sur les subventions possibles

Hélianthe propose de reprendre l'ancienne étude et d'y apporter les modifications suite à l'acquisition par la commune de différents bâtiments ; cette prestation s'élèvera à 2000 €.

Monsieur le Maire a été invité à la visite d'un hangar de plaquettes sèches en SUISSE. Il fait part de ses observations.

le projet de la commune réactualisé a un coût estimé à 320 000 € ce qui donne un coût estimé à 30 000 € HT pour la maîtrise d'œuvre. Suite à un tour de table, vu les nouvelles sommes annoncées il a été décidé à l'unanimité des présents de continuer le dossier en espérant une recherche fructueuse de subventions (ADEME, département). Il sera donc demandé à Hélianthe de finaliser le cahier des charges et de lister des candidats pour faire un appel d'offre à maîtrise d'œuvre.

3- Urbanisme :

a-Dossiers instruits depuis la dernière réunion de conseil

Renseignement d'urbanisme :

- Cartaud Roger : Les Charbonnières
- Cts Ducret/Famy/Grosroyat/Tournier : Les Magras
- Blanc Pierre : Les Replats Nord

Certificats d'urbanisme d'information :

- Blanc Alain : Rosset
- Me Bernard Andrée : Les Magras

Déclaration préalable :

- Madet Christian : Changement de destination des locaux sans travaux
- Bretschneider Jorg : Construction d'une serre agricole
- Dupain Manuel : Pose de 2 vélux

Permis de construire :

- Dousset Matthieu : Construction d'une maison individuelle

- Martin Philippe : Construction d'une piscine + annexe
- Bougon Patrick : Prolongement toiture existante
- Dousset Matthieu : Construction d'une maison individuelle
- Forestier Jocelyne : Construction d'un ruche

b-PLU :

- Réunion publique : elle a eu lieu le 30 juin devant un public peu nombreux mais les questions posées ont été intéressantes .Le PADD sera mis en ligne sur le site internet de la commune.

- les services de l'Etat demandent de grenelliser le PLU (rendre le PLU compatible avec les lois Grenelle). Un devis du Cabinet Urbi et Orbi de 5382 € TTC est accepté pour cette mission.

c- Transaction en cours avec M. Gilbert MERMILLON il s'agit de créer un chemin piéton entre le camping et la fromagerie, le long de la rivière pour éviter aux campeurs et utilisateurs du city-stade d'avoir à emprunter la route départementale pour se rendre au village.

4- Travaux de voirie 2011 :

Trois devis ont été demandés aux entreprises EIFFAGE, EUROVIA et SACCER.

L'entreprise EIFFAGE a été retenue pour un montant de 84 721.95 € TTC, les zones retenues sont :

- 6 zones sur la route de Menchières
- La billetterie
- Ancien Chemin rural de la Petite Bossona
- Départ de la Gendarmerie
- Lot. La ménagerie
- Les Granges (Imperméabilisation)
- Rosset

5- Syndicat d'initiative :

Actuellement il n'y a aucun point d'information et de renseignements sur la commune. Suite à la réunion organisée avec les commerçants, loueurs, et intervenants touristiques, il semble que la création d'un syndicat d'initiative soit la meilleure solution pour la commune.

La commune mettrait à disposition le local et le personnel formé pour répondre à la demande des touristes.

Une deuxième réunion sera programmée courant septembre pour mettre en place cette structure.

6- Camping :

Suite à la réunion de la commission du camping, le bilan moral et financier a été présenté .Il en ressort une progression du chiffre d'affaires toujours insuffisant cependant. Les charges d'électricité sont trop fortes. Il est demandé de changer la puissance souscrite qui est trop forte .L'isolation des chalets sera complétée en plafond. Une réflexion est lancée sur l'installation de panneaux solaires pour le deuxième bloc sanitaire.

Une réunion de réception de chantier a été faite en présence de l'entreprise MERMILLON, les Gérants et de M. Le Maire. Des malfaçons ont été constatées au niveau des encadrements des fenêtres et des volets, l'entreprise s'engage à revoir ces malfaçons.

Recontacter l'entreprise Fabre 2012 concernant les radiateurs des HLL et l'entreprise Pierre et Bois pour un problème de condensation au niveau des sanitaires.

Relancer Luc LEMOING concernant la barrière de l'entrée.

Chalet d'accueil : étudier l'installation d'un nouvel accueil.

Demander plusieurs devis concernant la classification.

Suite aux travaux d'élagage du camping effectué par le gérant, une réduction de 2 mois de loyers lui est consentie pour la saison 2010.

7- Finances :

Décision modificative n° 5 :

D 6554 : ASA des Trois Cheminées		94,54 €
D 6554 : ASA Ebelly-Montplat		82,50 €
D 6554 : Commune de Confort		4 442,20 €
D 6554 : Contribution organ.regroup.	7 654,96 €	
D 6554 : Fédération Communes Forestières		19,08 €
D 6554 : SIVU Valserine Crédo		3 000,00 €
D 6554 : Syndicat d'Energie		16,64 €
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante	7 654,96 €	7 654,96 €

Atelier de M. BRUANT : Un courrier lui sera adressé afin de libérer l'atelier suite aux loyers impayés soit la somme de 757.50 €.

8- Délibérations diverses :

Syndicat Intercommunal d'énergie et de E-Communication : Transfert de la compétence éclairage public : accepté à l'unanimité des présents.

Semcoda : Participation de la SEMCODA au capital de la SEM 4V en Savoie : accepté à l'unanimité des présents.

ONF : Application du régime forestier aux parcelles communales : I 250, 286, 303, 439 et 487p : accepté à l'unanimité des présents.

Discussion sur le schéma départemental de coopération communal : une loi a été votée induisant la simplification des structures intercommunales et obligeant toutes les communes à adhérer à une intercommunalité .Le préfet a proposé un schéma départemental nous concernant pour plusieurs points et sur lequel nous devons donner un avis.

Adhésion de la commune de Vesancy à la CCPG : pas d'objection

Disparition du syndicat du SCOT qui aura alors le même périmètre que la CCPG : pas d'objection

Dissolution du SIVU de la route du crêt d'eau : objection sur les modalités de répartition des charges entre les communes et sur l'entretien de cette route dans le futur. L'hypothèse d'un rapprochement avec le SIVU du massif du crêt d'eau est envisageable compte tenu du fait que cette route dessert le massif. Dans l'hypothèse de la disparition du SIVU cette route se classerait dans la voirie communale de Confort ?

Dissolution du SIM (syndicat intercommunal de Menthrières) qui a les mêmes compétences que le SMMJ (syndicat mixte des monts jura) : accord de principe mais quel sera le devenir des communes du SIM hors CCPG dans la nouvelle structure.

Réunion de la CCPG et de la CCPB question soulevée par la mairie de St GENIS : nous y sommes favorable car la commune est tournée vers le bassin Bellegardien. Il reste néanmoins des réticences à vaincre et à réaliser une harmonie des compétences.

9- Questions diverses :

Avancement de grade pour les deux adjoints techniques.

Travaux l'Epery : une réunion a eu lieu avec les habitants un compte rendu a été envoyé aux habitants.

Dérogation scolaire : Renouvellement pour un enfant BRETSCHEIDER.

Travaux d'électricité à la gendarmerie : une demande de subvention a été faite aux communes de la brigade avec une seule réponse positive pour l'instant + une demande d'explication. Faire une relance aux communes qui n'ont pas répondu.

Déclaration de buvette : un rappel est fait sur les heures de fermeture envisagées lors d'une réunion entre les communes de la brigade et la gendarmerie. La fin de la vente d'alcool à la buvette est fixée d'un commun accord à 2H .Devant la surprise des membres de l'amicale des jeunes une autorisation à 3H a été exceptionnellement accordée pour le bal du tournoi de foot.

La séance est levée à 23h45

Vu pour être affiché le mardi 12 juillet 2011, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Chézery-Forens, le mardi 12 juillet 2011.

Le Maire,
Jean BARRAS.

Le secrétaire de séance,
Christine MATHIEU.

